REPUBLIQUE DU NIGER

COUR D'APPEL DE NIAMEY

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY

Jugement commercial n° 197 du 05/11/2025

CONTRADICTOIRE

AFFAIRE:

Société NEEMBA S.A.S.U

C/

Groupement d'Entreprises Ko-SAGBA BTB Le Tribunal de Commerce de Niamey en son audience publique du cinq novembre deux mil vingt-cinq, statuant en matière commerciale tenue par Madame Maimouna Ibrahim, Juge au Tribunal; Président, en présence de Messieurs Gerard Delanne et Nana Aichatou Issoufou, juges consulaires, Membres; avec l'assistance de Maitre Souley Abdou, Greffier, a rendu le jugement dont la teneur suit:

ENTRE

Société NEEMBA S.A.S.U, ayant son siège social à Niamey /Avenue de la Chambre de commerce, Rue NB 012, RCCM-NIA-NIM-2004-B-548, BP: 10 387 Niamey-Niger Tél.: 00227 20 73 30 21, représentée par son Directeur Général Monsieur Hassane Harouna Bilane;

DEMANDEUR D'UNE PART

\mathbf{ET}

Groupement d'Entreprises Ko-SAGBA BTB, Niamey-Bas, NB 10, Tél.: 00227 20 72 25 73, RCCM-NI-NIA-2009-E-2220, NIF: 164841/R, BP: 11717 Niamey-Niger, représentée par Mme OuédraogoTraoré Alizeta

DEFENDEUR D'AUTRE PART